

MES DÉCHETS, MON BUDGET,
ÇA VA CHANGER !



DE LA TEOM À LA **TEOM*i***

UN NOUVEAU CALCUL DE MA TAXE DÉCHETS

TEOM*i* : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative


Smectom
du Plantaurel

POURQUOI CHANGER LE MODE DE CALCUL DE MA TAXE DÉCHETS ?

Parmi les dispositifs proposés pour **réduire la production de déchets**, le SMICTOM met en place un nouveau mode de calcul de la taxe déchets : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (**TEOMⁱ**).

POURQUOI ÉVOLUER VERS LA **TEOMⁱ** ?

✓ **POLLUEUR-PAYEUR** : ENCOURAGER CHAQUE USAGER·E À RÉDUIRE SES OMR AVEC UNE FACTURATION QUI PREND EN COMPTE LES GESTES DE TRI ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.

✓ **APPLIQUER LA LOI** : LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE IMPOSE UNE RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS STOCKÉE DE 50% ENTRE 2010 ET 2025.

Ordures ménagères stockées à Berbiac :
2010 -> 47 000 tonnes / 2022 -> 40 755 tonnes
Objectifs 2025 -> 23 500 tonnes

✓ **MAÎTRISER LES COÛTS DE GESTION** DE TOUS LES DÉCHETS TRAITÉS PAR LE SERVICE PUBLIC.

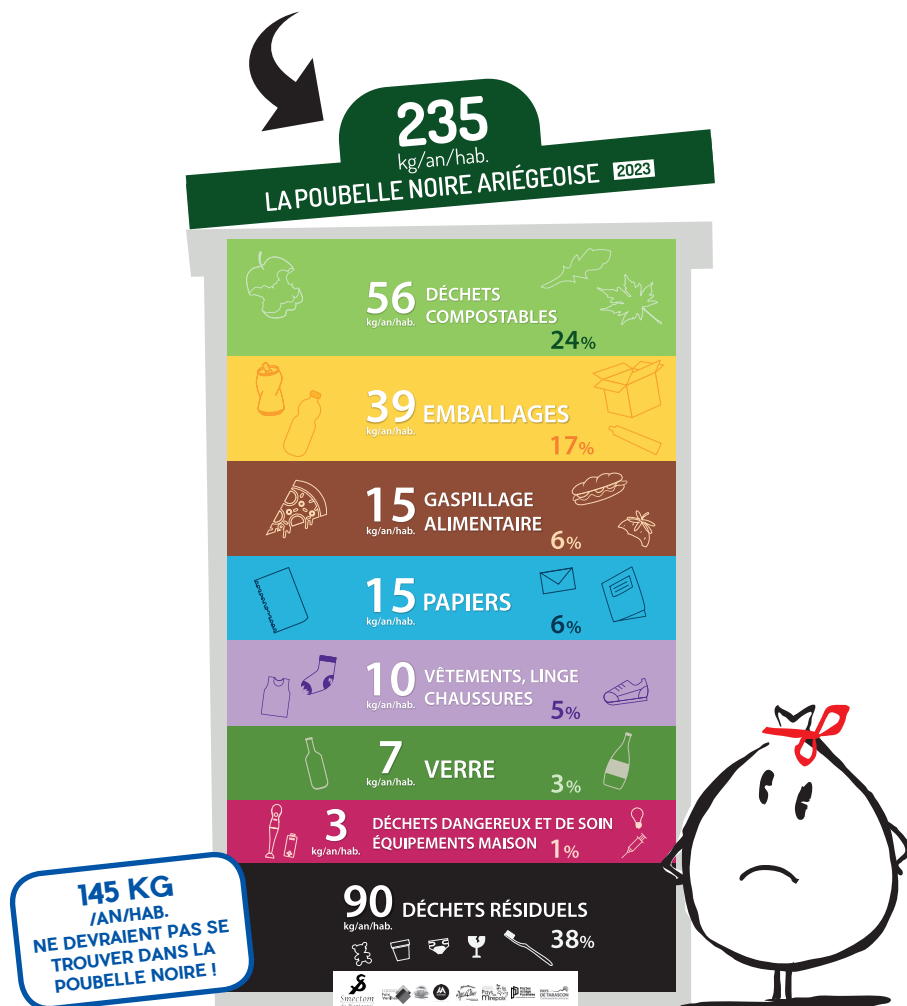
LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre sac poubelle n'est pas trié ! L'ensemble de son contenu est stocké sur le site de Berbiac à Manses, en Ariège. Aucune chance pour ces déchets d'être recyclés ou valorisés !

NOS POUBELLES SONT PLEINES !

Aujourd'hui, chaque usager-e du SMOCTOM jette en moyenne **760KG DE DÉCHETS PAR AN**, tous déchets confondus (papier, emballages, ordures ménagères, déchèteries...). **C'EST BEAUCOUP !**

ET PARMIS EUX, 235KG/AN/HAB. SE RETROUVENT DANS LA POUBELLE NOIRE*



*Poubelle noire : Ordures ménagères résiduelles : OMR

DE LA TEOM À LA TEOM*i* : UN AUTRE MODE DE CALCUL DE MA TAXE DÉCHETS



AUJOURD'HUI

TEOM

UN IMPÔT LOCAL, SANS LIEN AVEC LA QUANTITÉ
D'ORDURES MÉNAGÈRES PRODUITE.

La TEOM est calculée sur la valeur locative du logement.



DEMAIN

TEOM*i*

UN IMPÔT LOCAL COMPOSÉ DE 2 PARTIES :

UNE PART FISCALE
(TOUJOURS CALCULÉE SUR
LA VALEUR LOCATIVE DU
LOGEMENT OU DU LOCAL).



UNE PART VARIABLE*
(CALCULÉE EN FONCTION DU
VOLUME DE DÉCHETS PRODUIT
SUR UNE ANNÉE CIVILE).

Le prix au litre sera voté chaque année.

A RETENIR

LA TEOM*i* N'EST PAS UNE NOUVELLE TAXE DÉCHETS,
MAIS UN MODE DE CALCUL DIFFÉRENT.
ELLE RESTE UN IMPÔT LOCAL AVEC L'INTRODUCTION
D'UNE PART VARIABLE DANS LE CALCUL DE LA TAXE.

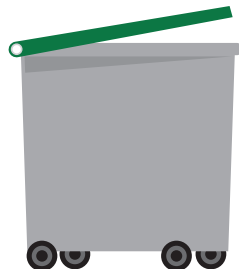
LA PART VARIABLE

EN FONCTION DE MA SITUATION ET DE MES ORDURES MÉNAGÈRES PRODUITES

1

**JE DÉPOSE MES SACS POUBELLES
DANS UN BAC COLLECTIF**

**LE CALCUL DE LA PART VARIABLE SE FAIT À CHAQUE
SORTIE DES BACS COLLECTIFS.**
(VOLUME DU BAC COLLECTIF X NOMBRE DE VIDAGES DU BAC X PRIX AU LITRE)
*Part variable divisée entre les usager-es du bac
au prorata de la valeur locative de chaque logement.*



2

**JE DÉPOSE MES SACS POUBELLES
DANS UN CONTENEUR COLLECTIF**

**LE CALCUL DE LA PART VARIABLE SE FAIT À CHAQUE
DÉPÔT DE SAC DANS LE CONTENEUR.**
(VOLUME DU CONTENEUR X NOMBRE DE DÉPÔTS DE SAC X PRIX AU LITRE)
**Pour l'année 2024, les conteneurs collectifs restent en libre accès. Ils seront
équipés d'un contrôle d'accès et les badges seront alors distribués.*



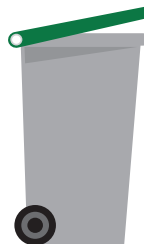
3

**J'AI UN BAC INDIVIDUEL
POUR MES OMR**

**LE CALCUL DE LA PART VARIABLE
SE FAIT À CHAQUE VIDAGE DE BAC.**
(VOLUME DU BAC X NOMBRE DE VIDAGES DU BAC X PRIX AU LITRE)



BALISE SORTIE = BAC VIDÉ



A RETENIR

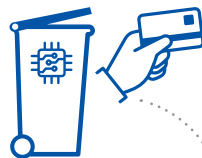
JE NE PEUX PAS AGIR SUR LA PART FISCALE MAIS JE PEUX AGIR SUR LA PART VARIABLE.

REMPLI OU À MOITIÉ REMPLI = MÊME PRIX !
UNE SORTIE = UN COMPTAGE

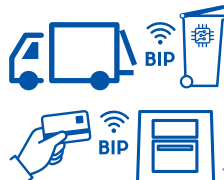
LA PART VARIABLE SERA PRISE EN COMPTE
DÈS LE PREMIER VIDAGE
OU DÈS LE PREMIER DÉPÔT.

TEOMi FONCTIONNEMENT

1 IDENTIFICATION DE L'USAGER·E
via une puce intégrée dans son bac OMR
ou via un contrôle d'accès pour
les conteneurs collectifs.



2 1 SORTIE = 1 COMPTAGE
chaque sortie de bac ou chaque
dépôt de sacs poubelles dans
un conteneur collectif est compté.



**3 DONNÉES ENVOYÉES
AU SMECTOM**
chaque vidage ou chaque dépôt
est transmis au SMECTOM.



4 CALCUL DE LA PART VARIABLE
le SMECTOM calcule le montant
de la part variable et le transmet
au Trésor public. Le Trésor public
l'insère sur ma taxe foncière.



**5 LA TEOMi APPARAÎT
SUR LA TAXE FONCIÈRE
DE L'ANNÉE À VENIR.**



 **A SAVOIR** : Les emballages ne sont pas pris en
compte dans le calcul de la part variable.





TEOM*i*

MISE EN PLACE

1^{ER} JAN 2024

COMPTABILISATION

Tous les vidages des bacs OMR et tous les dépôts en conteneurs collectifs sont pris en compte.

SEPT 2024

DERNIÈRE TEOM

Réception de ma dernière **TEOM** sur l'avis de taxe foncière des propriétaires.

MARS 2025

CALCUL

Le SMECTOM calcule le montant de la part variable de chaque producteur de déchets et le transmet au Trésor public.

SEPTEMBRE 2025 ✓

1^{ÈRE} TEOM*i*

Les propriétaires reçoivent leur feuille d'impôt avec leur 1^{ère} **TEOM*i*** (prenant en compte leur production de déchets de l'année 2024).

 **ET POUR LES LOCATAIRES ?**

Le propriétaire du logement ou le bailleur répercutera la **TEOM*i*** dans les charges locatives comme c'est déjà le cas avec la TEOM.

MAÎTRISER UNE PARTIE DE MA TAXE DÉCHETS

- ✓ JE TRIE TOUS MES DÉCHETS
- ✓ J'OPTIMISE LA SORTIE DE MES ORDURES MÉNAGÈRES EN LES SORTANT PLEINES ET MOINS SOUVENT
- ✓ JE CHERCHE DES ALTERNATIVES POUR JETER MOINS

✓ N'oubliez pas : Les déchets alimentaires n'ont rien à faire dans votre sac poubelle. Avec le SMECTOM, ayez le bon réflexe, **COMPOSTEZ !**

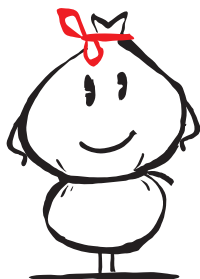


DES QUESTIONS SUR LA TEOMI ?

UNE FOIRE AUX QUESTIONS SUR
www.smectom.fr/faq-taxe-dechets

RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUES
(inscription obligatoire www.smectom.fr/teomi-taxe-dechets)

RENCONTREZ-NOUS
sur les **points infos** installés début 2024
(dates communiquées au fur et à mesure sur www.smectom.fr)



SMECTOM DU PLANTAUREL

Las Plantos 09120 VARILHES

www.smectom.fr

Smectom-réduisons nos déchets   

contact@smectom.fr / tél. 05 61 68 02 02


Smectom
du Plantaurel

